



pension alimentaire entre parents et enfants

Par **francoiseperlita**, le **22/04/2010** à **13:49**

Bonjour,

Depuis l'enfance, mes parents m'ont toujours reproché tout ce que ce que je leur coûtait, à 18 ans ils m'ont mise à la porte et depuis j'ai été très rarement chez eux

J'ai pourtant eu toujours une attitude correcte vis à vis d'eux, j'ai beaucoup travaillé dans mes études et par la suite dans mon travail pour assurer mon autonomie, durant mon enfance et mon adolescence je ne leur ai occasionné aucun tracasserie particulier.

Du reste j'ai toujours travaillé pour être autonome avec parfois des périodes de chômage depuis mes 18 ans, et je suis devenue ingénieur.

Mon père a hérité d'argent et d'un patrimoine conséquent depuis 1980 (du vivant de ses parents), pour lequel il paie l'ISF. Ma mère a également hérité d'un patrimoine important, (depuis une dizaine d'année environ)

Tout leur patrimoine voir même leur argent leur vienne de leurs parents respectifs y compris la maison dans laquelle ils sont logés depuis le début de leur mariage.

Ils ne m'ont plus aidé depuis l'âge de 18 ans et m'ont systématiquement refusé leur aide en adressant à mon égard les insultes les plus avilissantes afin de me dissuader de les solliciter.

J'ai même été à 25 ans au RMI, et j'ai payé un hébergement en foyer de jeune travailleur.

Connaissant leur avarice et leur cupidité, je ne les pas sollicité pendant plus de 24 ans, afin d'éviter d'essuyer des insultes en même temps qu'un refus, ils ne m'ont bien sûr jamais proposé leur aide.

Ces 2 dernières années, j'ai eu de très gros problèmes de santé mon état de santé s'est beaucoup dégradé. J'ai d'abord eu un épuisement professionnel (burn out) après plusieurs années d'un travail sous pressions à fortes responsabilités, puis j'ai eu des traitements médicaux très lourds.

Mes parents étaient parfaitement informés de mon état de santé dégradés (ils étaient informées par mes sœurs avec qui j'ai un contact, voire même directement quand je les ai appelé pour donner des nouvelles), ils n'ont pas jugé utiles de me téléphoner. L'an dernier, j'ai été hospitalisée en oncologie pour retirer une tumeur dans l'abdomen. Malgré mes lourds problèmes de santé, j'ai toujours occupé un emploi à temps plein, car il fallait que je puisse subvenir financièrement.

Je suis épuisée de leurs attitudes toxiques. Quels sont mes droits vis à vis d'eux. Je vis à l'étranger depuis 6 ans en Amérique. Comment obtenir une pension alimentaire de leur part?

Merci de votre réponse,

Francoise